



Comité Régional de Lorraine de Cyclisme

Maison Régionale de Lorraine des Sports
13, Rue Jean Moulin 54 510 TOMBLAINE
Tél: 03 83 18 87 59 Fax : 03 83 18 87 60
Mail : ffclorraine.comite@wanadoo.fr
Site : www.lorraine-cyclisme.com

Championnat de LORRAINE de vélo tout- terrain CROSS-COUNTRY **REGLEMENT 2009**

Pour les championnats de Lorraine de Cross-country, il sera fait application du **règlement de la coupe de Lorraine** avec les modalités spécifiques applicable à cette épreuve, reprises dans les articles suivants

ARTICLE 2 : OUVERTURE DES CHAMPIONNATS

2.1 Le championnat est ouvert à tous les compétiteurs de nationalité française, titulaires d'une licence FFC, cadet, junior, départementale, régionale, nationale ou élite.

2.2 En cas de jumelage avec la coupe de Lorraine, les conditions de participation sont celles de la coupe de Lorraine, mais l'attribution des titres est exclusivement réservée aux catégories de licence énoncées au point 2.1

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS

6.1 Les droits sont fixés par l'organisateur. Les engagements devront parvenir, par écrit, à l'organisateur 4 jours francs avant la date du championnat.

6.2 Aucun engagement sur place, toutefois le collège des commissaires sera habilité à accepter une inscription sur place qui sera assortie d'une majoration forfaitaire de 5 €.

6.3 Les conditions d'engagement sont celles de la coupe en cas de jumelage.

ARTICLE 10 : ZONE DE DEPART

Une grille de départ issue du classement de la coupe de Lorraine et des classements officiels nationaux et internationaux en cours sera mise en place pour chacune des catégories.

ARTICLE 16 : TITRES ET RECOMPENSES

Un titre de champion de Lorraine sera décerné **UNIQUEMENT aux titulaires d'une licence du COMITE DE LORRAINE** dans les catégories suivantes, à condition qu'il y ait au moins 6 partants dans la catégorie concernée et de 3 clubs différents.

Toutefois pour les catégories Dame et Tandem, à condition qu'il y ait au moins 5 partants dans la catégorie concernée et de 3 clubs différents sont nécessaires à l'attribution du titre.

Dix titres de vainqueur seront décernés:

- Vainqueur de la catégorie Cadets.
- Vainqueur de la catégorie cadettes / Juniores.
- Vainqueur de la catégorie Juniors hommes.
- Vainqueur de la catégorie Espoirs Hommes.
- Vainqueur Hommes senior.
- Vainqueur Dames.
- Vainqueur de la catégorie Masters 1.
- Vainqueur de la catégorie Masters 2.
- Vainqueur de la catégorie Masters 3.
- Vainqueur de la catégorie Tandems.